



N° 06/11 – Décembre 2006

## L'islam en milieu carcéral

*Farhad Khosrokhavar*

*Le Congrès national de l'aumônerie catholique des prisons vient de se tenir à Lourdes (20-22 octobre) <sup>1</sup>. Une enquête a en même temps souligné la dégradation des conditions de vie des détenus<sup>2</sup>. Ce temps fort de l'actualité invite notre revue à se pencher sur « l'islam dans les prisons <sup>3</sup> » en suivant le livre du spécialiste en la matière, Farhad Khosrokhavar, dont nous sommes heureux de reprendre les meilleures pages. Nous pourrions nuancer alors les enquêtes alarmistes, menées par les R.G. depuis plusieurs années<sup>4</sup>, sur le prosélytisme islamiste qui toucherait bon nombre des prisons de France. Un dossier de presse complètera ce dernier numéro de l'année.*

### L'islam, première religion carcérale de France ?

Par le nombre et la proportion de ses adeptes, l'islam est aujourd'hui devenu fort probablement la première religion carcérale de France. Divers indices convergent pour le montrer, même si les statistiques sont muettes à ce sujet. Et pour cause : il est interdit de demander officiellement sa religion à un détenu. Les indicateurs indirects, cependant, abondent : prénoms arabes, nombre de ceux qui déclarent ne pas manger de porc (parmi lesquels de rares juifs), estimations des aumôniers musulmans ou des surveillants, collectes d'informations, surtout auprès des surveillants en contact direct avec les prisonniers, les imams et les associations, ou encore statistiques relatives aux détenus issus de parents maghrébins<sup>5</sup>.

Bref, le constat est difficile à récuser : les musulmans forment la majorité de la population carcérale, leur taux dépassant souvent les 50 %, avoisinant parfois les 70 %, voire les 80 % dans les prisons proches des « banlieues », soit huit prisonniers sur dix. Or, ils ne représentent que 7 à 8 % de la population française, du moins si l'on s'en tient aux estimations courantes, soit entre 4 et 1,5

<sup>1</sup> Lire le dossier du *Pèlerin* du 19 octobre 2006 et celui de Martine de Sauto dans *la Croix* du 21

<sup>2</sup> Enquête lancée auprès de 15 500 prisonniers par *l'Observatoire international des prisons* et témoignage de Catherine Herszberg, auteur de *Fresnes, histoire de fous*, dans *le Monde* du 21 octobre 2006

<sup>3</sup> Farhad Khosrokhavar, directeur d'études à l'EHESS, est sociologue et spécialiste du monde iranien et islamique. Il a publié *L'islam dans les prisons*, Ed. Balland, Paris 2004, 290 p.

<sup>4</sup> Voir sur ce sujet les numéros du *Monde* des 30 oct. 2001, 2 mai et 24 nov. 2005, et 13 janvier 2006

<sup>5</sup> Voir Xavier Ternissien, *La France des mosquées*, Albin Michel, Paris 2002

millions de personnes. Lorsque l'on parle de la population musulmane, cela ne signifie pas qu'elle soit pratiquante ni assidue dans l'observance des rituels. En fait, les « musulmans » en prison désignent surtout les habitants masculins des banlieues (les femmes sont très peu nombreuses), parmi lesquels les « jeunes » (entre 15 et 35 ans) forment la grande majorité. S'y ajoutent des « Maghrébins » ayant longtemps vécu en France, et dont une partie de la famille a acquis la nationalité française, mais qui eux-mêmes n'y vivent qu'à titre de résidents ou en clandestins. Enfin, il y a les musulmans issus d'autres pays que ceux du Maghreb : Pakistan, Afrique noire, Inde, Bangladesh, Moyen-Orient. Un fait demeure : ceux dont les parents sont maghrébins sont très largement sur-représentés.

Les musulmans en prison partagent dans l'ensemble les traits généraux des détenus en France : relative jeunesse, bas niveau d'éducation scolaire, proportion masculine écrasante, appartenance à des familles aux liens distendus (monoparentales, etc.), milieux défavorisés, taux de chômage élevé. Selon nos observations sur un échantillon de quelque 160 détenus dans trois prisons (A, B et C), deux groupes s'écartent des normes. D'une part, les clandestins oscillant entre la prison et la liberté, invariablement ramenés en prison, faute de pouvoir trouver un emploi légal : ils sont de tous âges et, quelquefois, possèdent un niveau d'études assez élevé. D'autre part, les islamistes au niveau d'éducation nettement supérieur à la moyenne.

### ***Une armature institutionnelle dérisoire***

En principe, les musulmans seraient, sous le régime laïc français, traités à égalité avec les croyants des autres religions. Dans la réalité, on observe une inégalité incontestable dans la manière dont l'islam est pris en charge par l'institution carcérale, en comparaison notamment avec le catholicisme, le protestantisme et le judaïsme. Cette inégalité de traitement n'est ni l'effet d'un complot diabolique ourdi par le système pénitentiaire ni le produit de quelque mauvaise foi. Cet état de choses est l'expression d'une histoire récente, celle de l'afflux massif de populations musulmanes en France, et plus largement en Europe, depuis les années 60. En l'espace de moins d'un demi-siècle, la religion exotique des ex-colonies ou de l'ennemi *maure* de jadis est devenue la deuxième religion du pays et, en milieu carcéral, selon toute vraisemblance, la première ! Dès lors, les déficiences de la structure institutionnelle pour prendre en charge les dimensions rituelles de cette religion sautent aux yeux.

Du côté « français », on relève le manque d'imams agréés, imputé à l'absence de système reconnu pour la dispense des diplômes ou la reconnaissance officielle de la fonction. À cela s'ajoutent les difficultés que pose l'embauche d'imams ayant déjà exercé, sur qui pèse toujours un soupçon d'extrémisme. La commission Stasi elle-même<sup>6</sup> relevait la nécessité de pourvoir aux besoins spirituels des détenus en recrutant des « aumôniers musulmans », tout en dénonçant le prosélytisme et les intrusions communautaires dans les espaces publics.

Du côté « musulman » prévaut le sentiment aigu de ne pas être admis à égalité avec les autres religions au sein de la nation française, l'impression d'un racisme diffus excluant les « Arabes » pour délit de faciès, la conviction d'un traitement stigmatisant les Maghrébins en tant que parias, alors même que la République proclame l'égalité des races, des groupes religieux ou ethniques.

L'islam en prison revêt une signification particulière pour un double motif. En premier lieu, il suscite une peur liée aux événements qui défraient la chronique internationale et nationale depuis la fin des années 70 : la Révolution islamique en Iran (1979), le Hezbollah au Liban dans les années 80, l'avènement des Taliban en Afghanistan dans les années 90, les événements d'Algérie avec le terrorisme des GIA (Groupes Islamiques Armés) et le transfert des activités terroristes de ces derniers en France, pour ne rien dire des attentats contre le *World Trade Center* et le Pentagone en septembre 2001 et leurs conséquences incalculables au Moyen-Orient et dans le monde... L'islam n'a jamais eu aussi mauvaise presse en Occident depuis les croisades ! Aussi est-il aujourd'hui considéré par une grande partie de l'opinion publique occidentale comme la religion du fanatisme, de l'intolérance, de l'impossible adaptation à la modernité, à la démocratie et, surtout, au modèle laïc français.

### ***Trouver des formes de compromis***

L'islam revêt une seconde caractéristique majeure : il représente, depuis les années 70, la religion d'une minorité conséquente de la population en Europe de l'Ouest. On l'a vu, entre 7 et 8 % en France, en Angleterre aux alentours de 3 % (entre 1,5 et 2 millions de personnes), en Allemagne entre

---

<sup>6</sup> dans son rapport du 11 décembre 2003

3 et 4% (près de 3 millions), et la liste n'est pas close. En Italie, en Espagne, en Grèce et dans de nombreux autres pays du continent, avec un décalage d'une ou deux décennies, une nouvelle population musulmane est en voie de constitution qui, selon toute vraisemblance, formera une minorité du même ordre. Cette image négative de l'islam, qualifiée par certains d'« islamophobie », accompagne ainsi la formation des minorités musulmanes en Europe, dont une grande partie des membres possède la nationalité de leur pays de résidence<sup>7</sup>.

Nous en sommes, en France, en Angleterre, en Allemagne ou en Belgique, à la troisième génération de musulmans; en Italie, en Espagne, en Grèce, et bientôt en Europe de l'Est, une première génération s'est installée et élève ses enfants. D'un côté, une représentation négative, voire détestable de l'islam; de l'autre, au sein même des sociétés où cette image s'enracine, la constitution de minorités qui ne quitteront plus les pays où elles se sont établies et avec qui il faudra, tôt ou tard, trouver des formes de compromis. C'est dire que les sujets brûlants ne manquent pas : le rapport au politique, le statut de la femme, la relation au corps, la place de l'islam dans l'espace public, les liens avec les autres religions, les identifications aux pays musulmans et, plus spécifiquement, la manière dont les musulmans d'Occident doivent se conduire face à la radicalisation de certains régimes politiques, au Moyen-Orient et ailleurs...

Aux États-Unis, la grande majorité des « Arabes » et des musulmans, en général, appartient aux classes moyennes. En Europe, en revanche, l'inverse est plus courant: les musulmans relèvent à l'origine de milieux populaires, à la base de l'immigration, et ils entrent dans la société par le bas. La deuxième et la troisième générations s'en trouvent plutôt défavorisées : leurs parents n'ont pas eu la possibilité de les introduire dans le monde culturel et économique des classes moyennes, et une partie de cette population se trouve reléguée dans les quartiers pauvres. En France, on dira dans les « banlieues », le mot signifiant précisément la banlieue pauvre, les quartiers de Neuilly ne se voyant pas traités de « banlieues » même s'ils en sont au sens strict du terme...

L'islam en prison, on l'a dit, concerne en majorité la population masculine des banlieues. Des hommes issus, des classes moyennes d'origine islamique, se trouvent également derrière les barreaux pour délit ou crime passionnel (violence conjugale, drogue), mais en faible nombre. Des étrangers sont également en détention, la plupart du temps pour avoir contrevenu à la législation concernant les titres de séjour - les clandestins -, ou encore pour trafic ou violence. Mais ils se répartissent en deux catégories distinctes : certains vivent depuis peu en France et n'en maîtrisent pas la langue; d'autres, d'origine nord-africaine, appartiennent à une famille dont les membres ont la nationalité française tandis qu'eux dérogent aux règles administratives sur les titres de séjour. Lorsqu'ils résident en France depuis longtemps, ces individus ne diffèrent guère, sur le plan culturel, des banlieusards que l'on qualifie, selon l'usage courant, de « jeunes » ou de « jeunes des cités », même s'ils ne sont pas toujours dans leur prime jeunesse. Pour ces deux groupes, l'islam en prison est à la croisée de trois problèmes distincts : social, culturel et international.

### Une question sociale

La présence écrasante en prison de jeunes gens provenant des banlieues dépasse largement leur proportion dans la population française... En France, les péripéties tourmentées de la guerre d'Algérie, le sort peu enviable des *harkis* et la suspicion dans laquelle la société tient une large partie des jeunes d'origine immigrée sont d'origine récente et ne possèdent pas la même profondeur psychique et culturelle qu'aux États-Unis<sup>8</sup>.

La présence massive de jeunes d'origine sociale inférieure dans le système carcéral pose la question de l'intégration des « gens d'en bas » dans la société française. Plusieurs sociologues s'y sont penchés depuis les années 80, au sein notamment de la problématique dite de l'exclusion<sup>9</sup> : les progénitures des anciens ouvriers d'origine immigrée n'ayant pas pu s'insérer dans un réseau d'éducation et d'enseignement de bon niveau se retrouvent dans une situation de chômage de longue durée, avec une perspective d'embauche extrêmement faible.

---

<sup>7</sup> Voir Nancy Venel, *Musulmans et citoyens*, PUF, Paris 2004

<sup>8</sup> Les stéréotypes n'en restent pas moins comparables : en France, les jeunes des banlieues seraient non assimilables, non améliorables, incapables de s'adapter à la citoyenneté et à l'autonomie individuelle ; aux États-Unis, les Noirs seraient moins intelligents, moins doués, plus violents et plus primitifs que les Blancs.

<sup>9</sup> Voir Cédric Frégné, *Sociologie de l'exclusion*, L'Harmattan, Paris 1999

Cette population marginalisée est, en partie, prise en charge par les réseaux d'assistance de l'État. Elle vit dans des ensembles urbains dégradés qui finissent par avoir leurs caractéristiques propres : les « banlieues », « cités » ou « quartiers de désaffiliation » procèdent d'une logique sociale, urbaine, économique ou culturelle qui se singularise par la constitution d'un *nous* (les exclus) contre un *eux* (la société des intégrés). Il se constitue des poches d'insécurité, de délinquance, d'économie parallèle et de violence quotidienne. La lutte contre cet état d'esprit marqué par la « haine » peut revêtir deux formes, souvent complémentaires : d'une part, la prévention grâce à divers réseaux d'aide, d'enseignement et d'apprentissage de métiers; de l'autre, la répression. De nos jours, le volet répressif connaît un vif succès auprès d'une opinion publique désarçonnée qui vote de plus en plus pour ceux qui proposent la sécurité en recourant à l'incarcération et à la neutralisation « musclée » des déviants.

C'est ainsi qu'en France, en moins de deux ans, on enregistre une augmentation de près de 20 % de la population carcérale, liée notamment à l'emploi de la manière forte par la police et par la justice dans la répression des crimes et délits : une soixantaine de milliers de détenus en 2003 contre quelque 50 000 en 2001 !

### **Une question culturelle**

Le problème est aussi culturel et revêt à ce titre deux dimensions distinctes. La première est celle de la « sous-culture banlieusarde » développée par les deuxième et troisième générations d'origine surtout maghrébine. La débrouille, la violence dans l'incivilité, une indulgence à l'égard de l'illégalité en constituent les caractères dominants.

Il se développe de la sorte une sous-culture de la délinquance qui légitime nombre d'actes considérés comme illégaux par la culture dominante. Ainsi, le statut de la violence, ou encore des notions comme l'honneur, les relations de genre, le rapport au travail, prennent-ils un sens particulier. Le rapport à la nation, à l'État et à autrui, s'en trouve du coup modifié. Il se forme une attitude qui, dans ses expressions extrêmes, est marquée par un sentiment intense de *victimisation*, une inaptitude au travail continu et régulier, un attrait pour l'argent facile, mais aussi la volonté expresse de ne pas travailler pour des « Français » qui cherchent à vous « réduire en esclavage ». Avec deux arguments distincts : d'une part, le souvenir du père qui a travaillé et « a été exploité », et dont on ne veut pas suivre l'exemple; de l'autre, l'aspiration à rejoindre immédiatement la société de consommation en cherchant des sommes qu'une activité rémunérée ne permet pas de réunir ...

Ces facteurs, auxquels s'ajoute un racisme qui rend difficile l'accès au travail, y compris aux plus motivés, expliquent le fort taux de délinquance dans les quartiers difficiles. En outre, les employeurs refusent souvent d'embaucher des individus habitant des *cités* de mauvaise réputation, qu'ils soient ou non d'origine immigrée. Une construction médiatique en amplifie les contours, la dramatise à outrance, en désignant les « jeunes » comme les responsables, et tend à occulter les déterminants sociaux et économiques qui y jouent un rôle de premier plan. Bien sûr, la violence n'est pas un pur effet des médias : nombre d'indices témoignent d'une réelle recrudescence de la délinquance et de l'incivilité, alors que la grande criminalité est stable, voire en baisse<sup>10</sup>.

### ***L'émergence de l'islam comme sous-culture***

Une deuxième dimension culturelle tranche, depuis la fin des années 80, avec celle de la décennie précédente : il ne s'agit plus de la sous-culture de la violence mais de l'islam. Non que tous les jeunes des banlieues retournent à l'islam, encore moins à une pratique exigeante. La grande majorité des musulmans présente un islam édulcoré, n'observe pas les rituels et demeure réfractaire à une vision rigoriste de la religion. Le phénomène n'en demeure pas moins significatif : entre 15 et 20% de la population musulmane est pratiquante, même si l'évaluation chiffrée est malaisée. La vague de retour à l'islam parmi la deuxième et la troisième génération de la population d'origine maghrébine et africaine est un fait auquel souscrivent de nombreux spécialistes. En prison, le phénomène est plus amplifié encore. Certes, en milieu clos, contraignant et hiérarchisé, l'individu cherche à s'accrocher à quelque chose qu'il puisse sacraliser afin d'échapper à l'angoisse, à l'ennui et à l'indignité. Mais auparavant, la référence au politique et au social dominait ; la nouveauté du phénomène islamique ne saurait être négligée sous prétexte que les médias en grossiraient l'effet, ou que la situation internationale en amplifierait la portée.

---

<sup>10</sup> Voir Renaud Fillieule, *Sociologie de la délinquance*, PUF, Paris 2001

Pour beaucoup de prisonniers, l'islam correspond à la volonté de se construire un *code éthique*, donc de trouver des normes qui les rendent capables de rejoindre la majorité dans un vivre ensemble paisible et non violent. Manifestement, cette éthique du *vivre-ensemble* ne leur a pas été transmise par les institutions sociales destinées à remplir ce rôle, en particulier la famille et l'école. Sans elle, ce premier groupe d'individus n'aurait pas nourri les mêmes attentes envers la religion.

Un second groupe cherche moins dans l'islam une éthique qu'un *supplément d'âme*, une façon de se donner une identité pour endurer les conditions de vie déviantes qu'ils ont intériorisées, à l'intérieur comme à l'extérieur du milieu carcéral. Pour eux, l'essentiel n'est pas tant de sortir de la délinquance que d'en tirer un profit maximum, et la religion les aide à supporter l'incarcération. Ils évoluent dans deux mondes : celui de la déviance qu'ils pensent ne pas pouvoir quitter, et celui de la religion qui les console de vivre ainsi. Mais le premier groupe reste de loin plus important...

L'islam se présente donc pour une partie de la population carcérale (mais aussi des banlieues) comme un principe de salut, le moyen de rejoindre une « vie bourgeoise », sinon sur le plan économique, du moins sur le plan culturel, en brisant l'enchaînement de la délinquance, de la violence, de l'incarcération et de la victimisation. Mais il existe une autre forme de religiosité qui accentue en revanche la rupture avec la société en lui donnant un contenu idéologique : c'est l'islamisme radical, dont la conception du sacré prône la violence envers les sociétés athées ou chrétiennes supposées *coupables* d'agissements dégradants à l'encontre des musulmans.

### **Une dimension politique internationale**

Cette dimension se retrouve dans le développement de l'islam carcéral. Ses représentants sont en majorité des jeunes de banlieues d'origine immigrée, ainsi que quelques convertis. On rencontre aussi des étrangers parmi eux : des Algériens ayant peu résidé dans l'Hexagone, quelques libanais et des membres de réseaux opérant en France et récemment arrêtés.

La dimension politique intervient encore par le biais du conflit israélo-palestinien. En France, quelques centaines d'agressions et de profanation contre des synagogues, des cimetières juifs ou des personnes appartenant à la communauté juive, ont été commises ces dernières années (ainsi qu'une centaine de profanations de mosquées). Ces actes ont directement partie liée à la guerre entre Palestiniens et Israéliens amplifiée par la couverture médiatique.

L'islamisme radical est à la conjonction de ce sentiment de compassion pour les musulmans d'ailleurs, de la domination ressentie au sein des sociétés occidentales et de l'emprise des médias<sup>11</sup>. La mondialisation opère en l'espèce de manière percutante : via l'image télévisuelle, via l'extension de réseaux transnationaux, elle englobe quasiment toutes les dimensions sociales et institutionnelles, en particulier la prison...

## **La spécificité des « musulmans »**

Nous avons déjà proposé un premier regroupement distinguant les jeunes des banlieues de nationalité française ou non, les étrangers de culture franco maghrébine et les personnes issues des classes moyennes. Il convient d'y ajouter deux autres catégories.

La première renvoie au fait qu'en prison, plusieurs générations se chevauchent :

- les *beurs* âgés de 30 à 40 ans, foncièrement laïcs, et qui se comportent comme tels ;
- les *jeunes des banlieues*, entre 18 et 30 ans, qui n'ont pas de culture « laïque » et recherchent dans un islam ostentatoire un remède à leurs problèmes sociaux et identitaires ;

- les *mineurs*, une catégorie à part, qui sont incarcérés dans des sections spécifiques.

Enfin, avec pour critère les dimensions idéologiques de l'islam, on peut distinguer :

- ceux qui se disent musulmans et cantonnent leur foi au seul domaine privé ;

---

<sup>11</sup> L'islamisme radical ne semble plus être une spécificité française : en Angleterre, les musulmans forment aujourd'hui la seconde religion carcérale après les chrétiens. En Allemagne, le taux de détenus musulmans varie entre 8 et 25 %. En Italie, trois détenus sur dix sont des étrangers ; parmi les musulmans, plus de 13 % sont d'origine sénégalaise. Au Danemark, ils constituent entre 10 et 15 % de la population carcérale.

- ceux qui cherchent dans l'islam une solution globale à leurs difficultés et, en quête d'une communauté d'identification, ne craignent pas de remettre en cause la laïcité par leur prosélytisme ou par l'expression ostentatoire de leur conviction religieuse ;

- ceux qui entendent déclarer la guerre à un Occident impie, à leurs yeux anti-islamique par nature : des islamistes purs et durs.

Ces différentes catégories se chevauchent souvent dans la réalité. Par ailleurs, et y compris chez ceux qui se déclarent musulmans, la religion est loin d'être le seul aspect qui détermine leur vie sociale ou individuelle. Beaucoup estiment que c'est le travail qui doit « sauver » l'individu.

### ***Ni athées, ni agnostiques***

Le premier trait saillant de ces musulmans tient à ce qu'ils ne se déclarent jamais athées, agnostiques ou sceptiques. Pas un seul, sur les quelque 160 détenus que nous avons interviewés, ne s'est déclaré non-croyant. Cette catégorie n'existe tout simplement pas à leurs yeux.

En prison, aucun musulman, fût-il non pratiquant, n'a émis de doute sur l'existence de Dieu. Cet état de fait s'explique vraisemblablement par l'origine populaire de l'écrasante majorité des détenus, et par la dureté de la condition carcérale : ce n'est certainement pas en détention que la plupart développeront des facultés critiques ! Affirmer que Dieu n'existe pas ou émettre des doutes à ce sujet suppose que l'on assume sa propre condition d'individu. Or, la prison est un lieu où l'identité se fragilise et où le besoin d'un appui solide se fait le plus ressentir. L'appel à Dieu y rend possible une alternative à la justice et à l'injustice des hommes, il permet au détenu, livré à la promiscuité, de s'aménager un espace à l'abri de l'intrusion des autres prisonniers; il rend possible, dans certains cas, la constitution d'un groupe protecteur, également source de sociabilité. Surtout, il permet de s'aménager un espace soustrait à l'autorité carcérale et à ses agents immédiats, les surveillants.

Dans l'ensemble, les détenus maghrébins *bricolent* leur propre religion et deviennent plus ou moins sujets de leur foi, faute d'être maîtres de leur mouvement et acteurs de leur vie en général<sup>12</sup>. Chez eux, il est difficile d'être athée, mais la sécularisation opère à l'intérieur de la religion plutôt qu'en rupture avec elle ou dans un rapport d'extériorité, comme c'est le cas pour la plupart des laïcs.

### ***La religion des opprimés***

Un deuxième trait constitutif de l'islam en milieu carcéral réside dans l'attrait qu'il exerce sur les détenus. Tel n'est pas le cas du christianisme ou du judaïsme, du moins pas au même degré. De fait, nombreux sont ceux qui disent aux aumôniers musulmans vouloir « se convertir ». Chez les jeunes des banlieues, le désir de renouer avec la religion de leurs parents s'avère lui aussi très fort.

L'islam présente un attrait spécifique en prison comme dans les banlieues pour plusieurs raisons<sup>13</sup>. Il est d'abord le seul des trois monothéismes abrahamiques à promettre à la fois le salut après la mort et une vie dans la justice et la droiture ici-bas. Les autres monothéismes ont dissocié ces deux registres, sauf parmi leurs franges fondamentalistes. Un autre fait intervient pour rendre l'islam beaucoup plus attirant que le catholicisme ou le protestantisme, surtout au sein des catégories dominées : rejetés par les « nantis », la religion d'Allah fascine davantage ceux qui ont maille à partir avec l'ordre social. En épousant l'islam, ils prennent ainsi le contre-pied de la société des « puissants » et des « intégrés », perçus comme hostiles. En d'autres termes, si l'islam est rejeté par ceux qui leur en veulent, c'est qu'il doit être juste et légitime, de même qu'eux, justes et bons, sont regardés par les gens « normaux » comme dangereux ou indésirables.

La situation internationale et l'avènement de l'islamisme radical, en noircissant l'image de l'islam dans l'opinion publique, ont encore contribué à rehausser son prestige chez ceux qui s'estiment opprimés. L'islam, dans leur perspective, n'est-il pas partout persécuté, surtout par l'Occident ou ses affidés. D'où le fait qu'on se sente en Occident membre tout désigné de cette religion qui reproduit, sur la scène mondiale, le malaise qu'éprouve son adepte dans la société où il vit...

L'islam en vient ainsi à se substituer à une arabité qui s'éclipse et à une francité que l'homme de la rue peine à accepter dès qu'il s'agit d'« Arabes ». Il devient alors un principe d'identification qui rehausse l'image de soi en avilissant un Occident arrogant, conférant par là une dignité à ceux qui cherchent à retrouver ce sens de l'honneur que leur dénie la société et parfois leurs propres familles.

<sup>12</sup> L'auteur consacre son chapitre 2 aux *Bricolages religieux*, p.45

<sup>13</sup> Lire à ce propos, de F. Khosrokhavar aussi, *L'islam des jeunes*, Flammarion, Paris 1997

Parmi les monothéismes, l'islam est sans doute le seul à être encore porteur d'une utopie sociale. Justice sociale et pureté des mœurs, un certain égalitarisme et un sens aigu du salut dans l'au-delà dessinent certes des idéaux perçus comme contradictoires par les chrétiens sécularisés pour qui le politique doit être autonome par rapport au religieux... Mais si l'islam ne peut réaliser ses idéaux de pureté et d'égalité, c'est qu'on ne lui en laisse pas l'occasion et que l'Occident est bourré de préjugés à son égard, ainsi que l'affirment nombre de détenus. Ces préjugés existent, bien sûr, mais ici aussi, un imaginaire est à l'œuvre parmi certains groupes dominés, enclins à refaire le monde à l'aune de leurs attentes, quitte à faire violence à la réalité.

Pour l'une des assistantes sociales que nous avons rencontrée, chacun projette en somme ses propres desiderata : les Algériens ne parlent guère de chez eux et l'islam les console surtout d'être coupés de la terre de leurs parents, en butte à la crise. Chez les Marocains, la continuité prévaut : l'islam devient un moyen de renouer avec le pays d'origine tout en se réclamant d'une identité différente, française, qu'ils ne s'avouent pas entièrement. Enfin, le cas des *harkis* est plus délicat, l'islam traduisant chez eux une rancœur particulière à l'égard de la France.

Dans le pays d'origine, ils sont traités de « Français », quelquefois de « sales Français », alors même qu'ils sont taxés de « sales Arabes » dans le pays de Voltaire. Quoi qu'il en soit, il leur devient de plus en plus difficile de se réclamer d'une arabité qui perd tout enracinement linguistique, culturel ou social. Se dire musulman, en revanche, signifie qu'on n'est pas entièrement « Français » selon l'opinion des « Gaulois », opinion ainsi reprise et revendiquée par les Maghrébins. Lorsqu'on cherche à donner un sens positif à l'islam, on en arrive à se déclarer « jeune musulman français » et à revendiquer de la sorte une *identité à trait d'union* qui ouvre un espace à soi dans la distinction d'avec la majorité non musulmane.

En prison, l'islam présente encore un autre avantage : c'est une religion qui se veut totale, considérée comme telle par les détenus qui s'en réclament dans sa version communautariste. Elle engage la vie quotidienne dans le sens de la soumission à un principe transcendant, même si cette soumission procède en vérité d'une libre adhésion de la personne : faire ses prières cinq fois par jour dans des tranches horaires relativement restreintes, se plier à des interdits alimentaires, rompre avec l'alcool, éviter les relations sexuelles hors mariage, etc. Même si ces prescriptions ne sont pas respectées en totalité, elles se présentent comme un idéal vers lequel le croyant doit tendre. Le fait même qu'il ne s'y conforme pas entièrement lui révèle l'étendue du chemin à parcourir.

Enfin, l'islam a pour atout de n'être pas la religion de la majorité des surveillants. Ceci ne revêt aucune signification politique ou culturelle aux yeux de l'administration, mais en prend une pour les détenus qui y voient comme une spécificité ambivalente. D'un côté, lorsqu'un surveillant est d'origine maghrébine, donc musulman en théorie, une plus grande compréhension mutuelle s'instaure : il sait ce que signifient les prières et saisit plus facilement la signification du pur et de l'impur (*halal et harâm*). D'un autre côté, surtout pour les prisonniers qui appellent de leurs vœux une communauté musulmane enclose dans un Occident impie, cette ligne de démarcation entre le monde du non-islam et celui d'un islam *in vitro* apparaît plutôt rassurante, tandis que les surveillants musulmans sont alors perçus comme des « traîtres » puisqu'ils la remettent en cause.

### ***Une confession sans hiérarchie***

Autre « vertu » de l'islam : il ne comporte ni clergé, ni instance décrétant licite ou non l'adhésion à la religion. Pratiquement, chacun peut adhérer à l'islam en citant la simple phrase de *chahada* (témoignage) sur l'unicité de Dieu et l'authenticité de Mahomet comme son prophète, devant des témoins adultes. Cela suffit pour se prétendre musulman, ce qui ouvre de vastes perspectives d'autonomie à ceux qui ne veulent pas d'un clergé encombrant ou d'intermédiaires qui leur dicteraient les préceptes de la religion *ex cathedra*, comme dans le catholicisme et le judaïsme. Une religion plus ou moins rigoriste selon les diverses interprétations, et dont le menu des prescriptions peut être dressé par le croyant lui-même, indépendamment de toute institution qui déciderait du sens ultime de la conformité à la foi. On peut alors choisir son style, voire la substance de sa foi en plaçant sous la notion d'unité divine ou de *umma* (communauté) des idées ou des notions fort modernes, sans que l'on puisse être officiellement condamné par une Eglise.

La marge de manœuvre et de liberté est d'autant plus grande en Occident que l'islam y est minoritaire et en pénurie d'imams, et qu'il y a beaucoup plus de musulmans que de « directeurs de conscience ». La situation est inverse dans les pays musulmans où les traditions et le pouvoir politique

interviennent pour imposer une version de la foi que le musulman ne peut transgresser publiquement sous peine d'hérésie, d'exclusion de la communauté et de sanctions légales. En Occident, par un paradoxe apparent, l'islam est donc la religion de la liberté...

Cette situation implique du même coup que des dérapages peuvent survenir assez aisément, faute d'une connaissance suffisante de la foi. On peut par exemple voir le *jihad* (la guerre sainte) partout! D'où l'envers, de la médaille : si chacun est à soi-même son propre juge et s'impose les contraintes de sa religion, cette pratique peut aller de l'intégrisme le plus rigoriste à l'ouverture la plus totale, comme dans certaines versions mystiques de l'islam. Ce vaste champ ouvert à l'interprétation de l'individu rend l'islam attrayant à de nombreuses personnes: aux classes moyennes, sensibles à l'autonomie de la foi, mais aussi aux plus stigmatisés qui y voient la religion des opprimés...

## L'islam, code éthique ou « supplément d'âme » ?

Un des points les plus récurrents dans les propos des détenus se réclamant de l'islam touche à sa dimension éthique. Celle-ci prend la plupart du temps le pas sur les rituels. L'insistance sur l'éthique n'est pas neutre en milieu carcéral. C'est que le détenu se sent souvent en conflit avec lui-même quant à son passé, son présent et son avenir. Pourquoi se trouve-t-il en prison, qu'est-ce qui a mal tourné, comment redresser la barre? À qui la faute : à lui-même, aux autres, à un destin préétabli qui déterminerait la vie de chacun et que le prisonnier appelle, avec le mot arabe, le *mektoub* ?

Trouver une réponse à ces questions apparaît d'autant plus urgent que le détenu cherche à clarifier sa situation. Plusieurs catégories islamiques sont dès lors mobilisées pour construire une éthique: la distinction entre le pur et l'impur (*halal- harâm*), le diable (*shéytan*), la prison comme épreuve, la peur de la mort et des supplices en enfer, la notion de destin ou de prédestination (*mektoub*), la nécessité de recourir à des invocations (*doua*), le respect des prières quotidiennes (*salat*), le ramadan et son jeûne, l'obligation de mener un combat constant contre les plaisirs malsains (*nafs*) et, enfin, de manière ambiguë<sup>14</sup>, la guerre sainte (*jihad*).

La plupart ont découvert ces notions dans des ouvrages de vulgarisation sur l'islam, lors de discussions avec des « frères », en banlieue ou en prison, ou encore au sein de leur famille. Celle-ci, toutefois, joue souvent un rôle effacé comparé à l'influence des associations islamiques ou des « frères », ces jeunes ayant déjà fait leur retour à l'islam et qui, à leur tour, exhortent les autres à rejoindre la communauté des musulmans en pratiquant la *da'wa*, en battant le rappel des brebis perdues.

Rares sont ceux qui pensent l'alternance prison-liberté comme un sort enviable ou un fait inéluctable. Quand cela se produit, c'est qu'on est au comble du désespoir et que le prisonnier ne se sent plus à même de concevoir un projet de vie hors du cadre carcéral. L'écrasante majorité semble pourtant vouloir « s'en sortir » et recouvrer une vie « normale ». Leur idéal est une vie bourgeoise et rangée : famille et enfants qu'on éduquerait afin qu'ils ne succombent pas aux attrait de la drogue, du vol, de la violence et de l'argent facile. Cet idéal, la majorité des détenus d'origine immigrée le mettent sous l'égide de l'islam qui devrait selon leurs vœux, les pourvoir d'un code éthique susceptible de leur éviter la déviance et la prison.

Cette éthique islamique marque par ailleurs l'échec de la socialisation. Tout se passe comme si un monde laïc et anonyme, dépourvu d'idéal politique et d'utopie, était incapable d'insuffler suffisamment d'interdit dans leur vie, comme si l'intervention d'un principe sacré, transcendant la volonté humaine, était nécessaire pour qu'ils respectent la vie collective. La prison, c'est parce qu'un principe extérieur - en l'occurrence l'État armé de sa justice - arrête le délinquant et le sépare des autres<sup>15</sup>. Ces détenus n'ont pas intériorisé les normes édictées par la société et sanctionnées par l'État démocratique. Dans ces conditions, l'islam tient lieu de code moral que l'on porte en soi, indépendamment d'un principe externe de coercition. Pour Aït, Marocain de 28 ans qui a passé une grande partie de sa vie en France, l'islam rend possible le respect des autres et la paix avec soi-même..

---

<sup>14</sup> Ambiguë, car elle peut désigner la guerre intérieure contre ses propres penchants au péché, ou la lutte armée contre les impies, ces deux interprétations étant susceptibles de se réclamer d'une légitimité islamique.

<sup>15</sup> Voir Antoinette Chauvent, *Démocratie et violence en prison*, dans *Sociologie pénale*, D. Kaminski – M. Kokoreff, Erès, Paris 2004

### ***L'islam comme morale individuelle***

Les prisonniers musulmans se répartissent en deux groupes selon la perception qu'ils ont de leur délit : les uns estiment avoir commis une faute et devoir « payer », les autres se considèrent innocents et victimes de l'appareil judiciaire. Évidemment, dans la réalité, ces deux idéaux-types se mélangent le plus souvent, bien qu'un pôle se trouve chaque fois accentué par rapport à l'autre.

Dans la première catégorie, on peut placer les clandestins - les « clando » - ceux qui n'ont pas obtenu de visa ou dont le visa n'a pas été renouvelé, et qui se sont retrouvés dans l'illégalité en travaillant au noir. Ou encore ceux qui étaient au départ dans une situation illégale et qui, dès lors, ont trempé dans la délinquance, faute de pouvoir trouver un emploi déclaré. Dans ce cas, prévaut un intense sentiment d'injustice : l'image de soi n'est pas entamée mais l'individu déplore un système où aucune place ne lui est ménagée, un système qui manque donc à la justice. Il se sent victime d'une situation où il est dominé sans avoir causé - ou voulu causer - du tort à quiconque. La seconde catégorie regroupe ceux qui pensent devoir se racheter de leur attitude déviante. Dans ce cas domine la honte de s'être conduit de manière immorale et à l'encontre des préceptes religieux. Dans la première, le détenu affirme sa conformité au code éthique musulman duquel il prétend ne pas s'être écarté, et la bonne conscience est de mise. Dans le second, le sentiment de culpabilité n'est mitigé que par la promesse que l'on se fait à soi-même de mettre un terme à ses activités délinquantes...

### ***L'islam comme simple manière d'être***

L'islam n'est pas toujours synonyme de code éthique. Pour certains détenus, il se ramène à un simple habitus, une sorte de supplément d'âme. La religion est alors vécue comme une manière d'être comportant des prescriptions qu'on respecte en partie mais qui n'apportent pas de code éthique intervenant dans la conduite ou moralisant le rapport aux autres... Sans chercher dans l'islam un code éthique, on peut y trouver un soulagement, une propreté spirituelle. L'islam opère ici à l'instar de la confession dans la religion catholique : il redonne bonne conscience beaucoup plus qu'il n'impose de normes rigoureuses dans les relations sociales.

En prison, ceux qui ont le sentiment qu'ils ne parviendront pas à rompre avec la logique de la criminalité optent souvent pour un islam comme supplément d'âme, séparant le monde réel de la spiritualité, et détachant la religion de l'exigence éthique. Par contre, ceux qui ont le sentiment de pouvoir s'en sortir tentent souvent de relier éthique et islam, dans l'espoir de parvenir à s'imposer la discipline nécessaire pour en finir avec la délinquance. En d'autres termes, l'islam sous-tendu par une éthique dénote un horizon d'espérance tandis que ceux qui n'espèrent pas pouvoir changer de vie sont davantage tentés par une conception infra-morale de l'islam.

Sur un autre plan, l'islam comme code éthique rend l'individu à même de supporter l'injustice des hommes et de ne pas trop s'insurger contre l'institution carcérale. Les prisonniers érigent ainsi des barrières contre cette haine de la société qui les anime souvent, et parviennent à neutraliser, du moins en partie, leur indignation et leur impulsivité envers les surveillants. Cette adaptation à la discipline carcérale leur ouvre du coup la perspective d'une libération sans complications dues à d'éventuels démêlés avec les autorités carcérales et la justice<sup>16</sup>.

### **Injustice des hommes, justice de Dieu**

Il serait simpliste de penser que l'islam joue pour les prisonniers le rôle d'« opium du peuple ». Il ne se plaque pas à leur existence comme une compensation à des problèmes « réels » dont il constituerait le versant purement idéologique ou « irréel ». La religion s'imbrique dans la biographie des individus, elle en devient partie intégrante et dicte ses propres exigences quant au pur et à l'impur, au licite et à l'illicite, au permis et à l'interdit. Elle ne se laisse interpréter ni comme un pur effet mécanique de l'incarcération ni comme l'effet d'une révolte contre ses rigueurs. Le choix de l'islam entraîne pour l'individu des conséquences qu'il est loin de deviner toujours au moment où il s'y engage. Il *bricole* un ensemble de règles et de normes, en nourrissant le sentiment de plus ou moins se conformer à la religion d'Allah et en cherchant à atténuer l'écart entre sa conduite et ses exigences. La

---

<sup>16</sup> Ceci semble contredire le constat de certains sociologues selon lesquels l'adaptation à la vie carcérale serait synonyme d'inadaptation future à la vie hors des murs de la prison... Mais en apprivoisant son agressivité, le détenu ne cumule pas les handicaps et peut, remises de peine aidant, espérer sortir avant la fin de sa peine...

manière dont la religion s'inscrit dans le récit de vie des détenus est donc complexe et ne saurait se réduire à un schéma linéaire.

En prison, on l'a vu, l'islam apporte avant tout des règles éthiques qui permettent d'espérer pouvoir renouer avec une vie normale. Mais tel n'est pas le cas pour tous les détenus. Chez une minorité, l'islam fait d'abord office de valve de sécurité permettant de séparer l'ordre du monde, la *jungle*, de l'intériorité de la personne. En effet, certains ne voient pas dans l'islam un principe de rectitude morale puisque, pour eux, la société est foncièrement immorale et que, pour y survivre, il faut s'y mouvoir avec cynisme, sous peine de disparaître de la scène. Dans ce cas, l'islam sert au détenu à s'aménager une sorte de havre de paix dans un océan tumultueux où la guerre de chacun contre tous ne connaît aucun répit. Par l'islam, l'individu s'assure alors un rapport intérieur à Allah sans que celui-ci moralise pour autant son rapport au monde. Cela vaut notamment pour certains criminels endurcis qui n'entrevoient aucune issue à leur vie hors la déviance. Quant aux islamistes purs et durs, ils trouvent, eux, dans la guerre contre la société occidentale le principe d'une morale sans ambiguïté. L'islam leur sert à dégager les linéaments d'un code moral légitimant la violence.

Il se dégage de là une typologie à trois entrées: l'islam comme morale individuelle, l'islam comme manière de garder un quant-à-soi à l'abri des fureurs du monde, et l'islam comme éthique globale ou collective déclarant la guerre sainte à l'ordre impie du monde. Dans ce dernier cas, le centre de mire n'est plus l'individu mais une communauté idéalisée, la *umma*, en rupture avec la société dépravée. Dans ces différents cas de figure, l'islam contribue à rendre supportable le confinement carcéral. La religion devient le principe directeur d'une existence où le détenu, qui n'est plus acteur de sa propre vie, se sent livré à un ordre opaque et injuste - police, justice, administration pénitentiaire, famille éclatée, épouse qui rompt, enfant qui s'éloigne, etc. - dans lequel il est quantité négligeable. Selon les situations, il peut perdurer dans cette attitude de passivité intériorisée, se suicider le cas échéant, ou bien user du répit qu'il trouve en prison pour reprendre sa vie en main et tenter de se construire un avenir imaginaire où sa capacité d'action ne serait pas vouée d'avance à l'insignifiance.

Ces comportements s'inscrivent dans un univers où dominent les notions de justice et d'injustice, humaines et divines - l'idée l'injustice, chez les détenus; tendant à prévaloir<sup>17</sup>. Mais l'injustice même est plurielle : Il y a celle qui intervient en relation avec le système judiciaire - police, procédures, modes de condamnation, emprisonnement. Il y a celle qui caractérise le traitement de l'islam en France, en particulier en prison. Enfin, il y aurait injustice dans les relations internationales. En milieu clos, les détenus ruminent ces diverses formes d'injustice et cherchent à savoir pourquoi et jusqu'à quel point ils en auraient pâti. Aussi incriminent-ils, pêle-mêle, leur famille, eux-mêmes, la société, la vie en banlieue, les mauvaises fréquentations, la malchance, le père absent, la volonté de s'enrichir par-dessus tout, mais aussi la police, la justice, le racisme, la pauvreté... Et puis, il y a l'islam, ce parangon de justice à laquelle on se fie lorsque l'injustice des hommes est désespérante.

### ***Penser l'injustice***

L'incapacité à se pencher sereinement sur soi et sur son destin demeure le cas de figure le plus fréquent. Le détenu cherche alors à fuir coûte que coûte le confinement en participant aux cours, aux stages et aux séances religieuses, ou en s'enfermant dans un monde fantasmatique pouvant se muer en divagations infinies sur les déboires de l'incarcération. Parler de la justice et de l'injustice, c'est déjà porter un regard réflexif sur soi et sur sa vie. Or, on peut ruminer sans fin l'injustice subie et la muer en haine de la société, une disposition qui laisse peu de place à l'initiative pour repartir sur de nouvelles bases. Toute capacité d'action positive suppose un certain oubli, du moins une prise de distance à l'égard de ses propres ressentiments : la mémoire doit opérer sélectivement de telle sorte que l'on renonce à se venger, à détruire et à s'autodétruire pour enfin se consacrer à l'avenir<sup>18</sup>. En d'autres termes, il faut que le détenu dépasse la phase où il se vit lui-même comme le spectateur impuissant de forces impersonnelles - haine, rage, rancœur, envie de détruire - qui le domineraient. Par ailleurs, affirmer qu'une décision de justice est injuste ou une situation internationale inique témoigne d'une aptitude à s'indigner, donc à sortir de la pure passivité. Mais cela peut aussi prendre la forme d'une réaction à fleur de peau, d'une rage qui empoigne l'individu et lui ôte précisément la possibilité de se prendre en main.

<sup>17</sup> Voir Faucheron, Chauvenet, Combessie, dans *Essai de droit pénitentiaire*, L'Harmattan, Paris 1998

<sup>18</sup> Lire le récit romancé de Mounsi, *Territoires d'outre-ville*, Stock, Paris 1995

Le rapport entre le juste et l'injuste d'une part et l'islam de l'autre ne renvoie donc décidément pas à cet « opium du peuple » que théorise le marxisme vulgaire. L'islam n'est pas vécu comme une sorte de panacée garantissant le règne de la Justice à la fin des temps, lors même que l'on supporterait dans la passivité les injustices d'ici-bas. Avec l'islamisme, c'est plutôt l'aliénation inverse qui pointe à l'horizon : l'illusion qu'avec la guerre totale contre l'Occident, on parviendra enfin à instaurer la justice, voire à la restaurer, à l'image de l'âge d'or promis par le Prophète. Le rôle du religieux est en l'occurrence beaucoup plus ambigu parce que polyvalent. Il peut servir de principe actif pour rassembler les fragments éclatés d'un *ego* rongé par la haine et, en mettant en oeuvre un certain détachement, rendre possible une vie, non pas en rupture avec les autres, mais dans une sorte de neutralité bienfaisante à leur égard. Toutefois, la religion peut aussi servir de ferment à une révolte qui incite à l'extrémisme et radicalise la haine de la société en la sacralisant. Enfin, l'islam peut simplement devenir un principe d'équilibre intérieur, sans message moral, simple réassurance dans un monde que l'on croit voué à l'anarchie et à la loi de la jungle. Dans ces diverses versions de l'islam, la conception du juste et de l'injuste se révèle sensiblement différente.

Dans le récit des détenus, l'expression du sentiment d'injustice commence souvent avec la description des péripéties du l'arrestation, de la condamnation, du mauvais traitement infligé par le système judiciaire qui, au lieu de punir les « gros bonnets » s'en est pris au détenu. Un trait revient fréquemment dans ces entretiens : le passage incessant de soi à la société et, plus généralement, au monde. On se vit comme exemplaire de l'injustice qui régnerait à l'échelle du quartier, de la ville, du pays et, pour finir, de l'univers. C'est un trait que l'on ne trouve pas chez les personnes rivées au monde clos de la tradition, incapables de se figurer l'humanité à l'échelle universelle.

Chez les détenus, on observe constamment ce va-et-vient entre soi et un univers élargi. Dans l'islamisme radical de certains prisonniers, ce balancement prend l'allure d'une référence à une injustice universelle identifiée à l'hérésie (*kofr*) contre laquelle on entend mener une guerre impitoyable, sacralisée par le *jihad*. L'univers des détenus musulmans en France n'est pas celui d'hommes attachés à une tradition rigide : c'est celui d'individus abandonnés à eux-mêmes qui imaginent et fantasment le monde à l'aune de leur propre biographie. C'est pourquoi les malheurs des Palestiniens, des Tchétchènes ou des Bosniaques les touchent tant : ils y perçoivent moins des groupes qui souffrent que le miroir de leur propre douleur, des personnes qui, par l'injustice qu'elles subissent, leur rappellent celle dont ils pâtissent dans une France où ils se voient injustement traités.

Cette préoccupation constante de soi et de sa propre histoire rend difficile une vue équilibrée du monde et de ses vicissitudes. La révolte des « jeunes » traduit souvent ces vies accaparées par le souci de soi et par ses propres malheurs, sans distanciation aucune. La souffrance devient autosuffisante, elle alimente un sentiment de rejet de la société et de rancœur à son égard qui rend impossible toute issue et se nourrit en permanence de son propre ressassement. C'est la logique de la « haine » dont parlent les individus concernés.

Le sentiment d'injustice s'aiguise lorsque le détenu est en mandat de dépôt et attend le verdict. Cette période peut être longue, très longue, durant parfois jusqu'à deux ans. Pendant ce temps, l'incertitude pèse et le fait d'avoir à la supporter est vécu comme profondément injuste. On espère se voir relâché, faute de preuves, ou bénéficier d'une courte peine. On a le sentiment qu'étant « arabe »<sup>19</sup>, l'injustice frappera beaucoup plus durement. Ce sentiment - mi-fantasme, mi-réalité - assombrit l'avenir et complique l'identification à ce pays dont on a éventuellement la nationalité. Chaque punition est considérée comme un signe de double jeu et de stigmatisation à l'égard des « Arabes » : elle amplifie du coup la haine qui se traduit ensuite par une escalade dans la violence et l'entrée dans la spirale répressive.

Certains reprochent à la justice de rendre impossible, par la complexité de ses procédures, toute réclamation de la part des détenus. Un autre reproche touche à la fameuse mémoire judiciaire qui dénierait au détenu tout espoir de se reconstruire une vie normale. Celui-ci est poursuivi par cette mémoire qui, le cas échéant, le rattrape pour des délits perpétrés auparavant qu'il voudrait à présent enterrer et qui, au moment des faits, étaient passés inaperçus. Il arrive aussi que la justice poursuive un ancien délinquant parce que la suspicion pèse plus volontiers sur lui que sur un citoyen ordinaire, même en l'absence de preuve irréfutable à son encontre. Avoir un casier judiciaire, c'est risquer d'être accusé pour des crimes que l'on peut ne pas avoir commis, mais dont l'hypothèse paraît plausible à la

---

<sup>19</sup> c'est-à-dire d'origine maghrébine, peu importe alors que l'on soit français de nationalité ou non

justice. Dans ce cas, l'appareil judiciaire poursuit l'ex-détenu après qu'il a purgé sa peine, lui réservant un traitement qui le pénalise à partir d'une logique de soupçon qui met en cause son impartialité.

### **Le sentiment de culpabilité : destin, appel et diable**

Un sentiment diffus de culpabilité habite certains prisonniers se réclamant de l'islam. Trois catégories de détenus l'éprouvent : ceux qui se déclarent coupables et affirment devoir payer pour les fautes qu'ils ont commises, ceux qui se disent innocents et imputent les torts à la police et à la justice, et ceux dont le sentiment est mitigé, qui estiment avoir en partie tort, en partie raison. La religion joue un rôle complexe dans cette prise de conscience. Si on est islamiste et en guerre contre la société, elle sert à radicaliser le *jihad* et l'on n'observe alors aucune culpabilité, par exemple face à des attentats visant des civils. Dans les autres cas, la religion transforme la faute en péché et contribue à l'inverse à faire prendre conscience au détenu qu'il s'est comporté de manière répréhensible envers autrui.

Chez les détenus d'origine maghrébine qui ne manifestent pas une croyance forte en l'islam, la mauvaise conscience est quasi insignifiante. Le passage par le religieux, dans le cas des musulmans modérés, moralise en revanche la relation du détenu avec la société en faisant intervenir une instance supérieure - Allah - qui observerait d'en haut les actes des uns et des autres, et mettrait l'individu en demeure de se racheter en entrant dans le « droit chemin ». Parmi ceux qui n'ont pas renoué avec la religion, cette dimension est extrêmement faible. L'éthique laïque, laquelle exige un minimum de correction des uns envers les autres, semble laisser de marbre ces détenus, pour la plupart d'origine maghrébine. Cette remarque ne saurait évidemment être généralisée au-delà d'une certaine limite...

La disproportion du nombre de détenus d'origine immigrée (surtout maghrébine) en milieu carcéral - presque dix fois plus élevé que les autres dans la tranche des 18-29 ans - n'en pose pas moins le problème de l'éthique laïque et de son intériorisation. Comment se fait-il que la société ne soit pas parvenue à faire respecter l'éthique sociale par une grande partie de ceux qui habitent les « banlieues », alors même que beaucoup d'entre eux sont passés par l'école publique ou vivent en France depuis plusieurs années? Pourquoi faut-il qu'une instance religieuse, en l'occurrence l'islam, intervienne pour qu'ils acceptent leur tort en prison? Cette question est autant d'ordre anthropologique (la culture des groupes immigrés) que sociologique : la formation de nouvelles « classes dangereuses » que la société enferme dans des « banlieues » ou des prisons après avoir mis à profit le travail de leurs parents ou grands-parents pendant les Trente Glorieuses. D'où vient qu'ils trouvent dans la religion le moyen de se distancier de leur haine et de leur attitude violente vis à vis de la société ?

### ***Les ambivalences du destin : le mektoub***

En prison, la foi permet d'endosser, du moins en partie, la responsabilité de ses méfaits, sans faux-fuyant. Cependant, le recours au *mektoub*<sup>20</sup> peut rendre l'assomption de ses actes plus aisée. Cela peut sembler un artifice à première vue, mais l'islam permet à la fois de prendre en charge les conséquences de ses fautes et de s'en décharger partiellement en les mettant sur le compte de la prédestination. Younès, Marocain de 24 ans, l'exprime fort bien :

*« Je sais que j'ai commis des fautes, et que devant Dieu je suis en train de payer ces péchés. La prison, je l'ai méritée, au fond. Et puis, c'est le mektoub. J'ai eu la haine d'être là. Mais quand je pense au mektoub, ça me calme, même si c'est dur pour l'amour-propre d'être en prison. Le mektoub agit contre la haine. »*

Le *mektoub* reste une notion fourre-tout, ambiguë à souhait, peu cohérente dans ses applications.... Mais elle permet aux détenus d'acquiescer à leur sort inéluctable (un emprisonnement plus supportable !) tout en les incitant à y mettre fin en s'améliorant par le recours à la foi. Certains détenus font du *mektoub* un bricolage original malgré son caractère passe-partout et contradictoire.

### ***L'appel (da'wa) et le diable (sheytan)***

Une autre notion religieuse vient souvent à la rescousse des détenus musulmans : la *da'wa*, à savoir l'appel fait aux brebis perdues afin qu'elles rejoignent les bons musulmans dans la foi. En prison, faute d'imams mais aussi en raison même du confinement, les discussions sur les thématiques existentielles vont bon train. L'emprisonnement constitue souvent l'équivalent symbolique d'une mort à la société extérieure. C'est pourquoi ce thème hante les détenus : l'angoisse de mourir est une idée

---

<sup>20</sup> ce qui est écrit : le destin, la prédestination...

récurrente chez la plupart des interviewés. Ils en parlent pour avoir déjà fait l'expérience d'une quasi-mort sociale et de la rupture des liens avec leurs amis et leur famille. La religion est alors vécue comme un moyen de *désamorcer* la mort, de se dépayser, de trouver enfin une sociabilité qui ne se cantonne pas à des relations utilitaires ou de simple entraide.

Dans la mesure où le prosélytisme est considéré en France comme une entorse aux principes de la laïcité, abonder dans le sens de la *da'wa*, ce prosélytisme islamique<sup>21</sup>, permet aussi de s'affirmer face aux autorités selon un mode de contestation qu'il leur est fort difficile de réprimer, surtout lorsqu'il se fait dans le tête-à-tête des promenades ou dans la promiscuité de la vie en cellule.

On observe donc la construction d'un « individu religieux » qui parvient, moyennant sa référence à l'islam, à prendre en partie ses fautes en charge. La tendance qui consiste à rejeter entièrement ses torts sur la société, à incriminer ses parents, son milieu social ou urbain, est ainsi dépassée par le recours au religieux seul qui rend la faute plus légère. Nous sommes confrontés ici à une sous-culture qui possède ses caractéristiques propres et requiert le sacré pour rendre à la fois compréhensibles et supportables, à l'individu lui-même, les dommages causés à autrui. En ce sens, la référence à la religion s'avère plus efficace dans la lutte contre la déviance que la version purement « laïque » qui consiste à projeter tous les travers sur l'ordre social, et à se soustraire ainsi à la prise en charge de ses propres exactions.

Les relations au sein de la prison, on le sait, sont moins régies par le droit que par l'honneur: ne pas perdre la face, préserver son statut, sous peine de se voir réduit à l'infériorité et l'exploitation. L'honneur dicte à chacun sa place, rend l'individu plus ou moins « autonome » par rapport à l'institution carcérale, en nouant avec d'autres prisonniers des liens directs ne passant pas par les surveillants. L'une des raisons pour lesquelles certains prisonniers deviennent musulmans tient à cette dépendance qui permet de faire appel à la solidarité des musulmans.

L'islam intervient d'une autre manière encore dans l'incarcération : il déplace l'honneur en le plaçant sous l'obéissance d'Allah, du moins pour ceux qui édifient une éthique à partir de l'islam. Le détenu ne doit pas céder à ses premières impulsions, ne pas se mêler d'affaires impliquant des conduites « répréhensibles ». L'islam comme éthique pousse à la construction de nouveaux réseaux d'amitié qui se veulent conformes aux prescriptions d'Allah. Ce faisant, l'islam peut toutefois comporter des interdits et des codes pouvant entrer en conflit avec les règlements de la prison<sup>22</sup> ou avec les normes d'autres groupes se réclamant d'une autre conception de l'honneur.

## **Dossier de presse**

### ***1. Enquête sur le pouvoir du prosélytisme islamiste (Le Monde<sup>23</sup>)***

Le témoignage d'un détenu actuellement incarcéré présente un tableau inquiétant. Pression sur les prisonniers les plus faibles, harcèlement pour une pratique rigoriste de l'islam, endoctrinement antisémite et anti-occidental par la circulation de livres et de cassettes interdits : cet homme a côtoyé dans plusieurs maisons d'arrêt de la région parisienne des prisonniers qui se livrent à un prosélytisme ouvert, émaillant la vie des établissements pénitentiaires de mouvements de rébellion.

A Fleury-Mérogis (Essonne), des détenus ont refusé de regagner leur cellule, en demandant une amélioration de leurs conditions de détention sur fond de discours religieux. Au même moment, à Villefranche (Rhône), un mouvement similaire revendiquait le droit à la prière collective. A Bois-d'Arcy (Yvelines), les horaires ont été dénoncés au motif qu'ils empiétaient sur l'une des prières.

Plus difficiles à déceler sont les pressions exercées par des islamistes sur d'autres détenus. A Villepinte, l'aumônier de la maison d'arrêt, a été victime d'un incident « significatif ». Un jeune Franco-Portugais, fraîchement converti à l'islam, l'avait appelé... Mais, à la sortie de la cellule, quatre « barbus » lui ont dit : « *Tu n'as pas le droit de lui parler, il est à nous.* »

---

<sup>21</sup> La 3<sup>e</sup> partie du livre reviendra sur ce prosélytisme, plus ou moins discret, sur la guerre des « ethnies », sur le rôle des imams et des associations diverses, ainsi que sur le malaise ressenti par les surveillants. p. 219

<sup>22</sup> Un autre chapitre évoque les « choses qui fâchent » comme le tapis de prière, les prières collectives, le ramadan ou la viande *hallal*... p. 127

<sup>23</sup> Dossier de N. Herzberg, Cécile Prieur, X. Ternissien paru dans *le Monde* du 30 octobre 2001

A la maison d'arrêt de la Santé, à Paris, un surveillant décrit ces détenus : « *Leur niveau intellectuel et leur stabilité psychologique en imposent aux autres. Ils sont beaucoup plus généreux que les prisonniers habituels, partagent tout avec les nouveaux venus, complètement paumés !* »

Certains s'interrogent sur la sincérité de la foi de ces jeunes convertis : « *En prison, faire du prosélytisme religieux, c'est avant tout un moyen de prendre l'ascendant sur le groupe, d'accroître son influence... Un peu comme en Corse où le nationalisme sert à justifier le banditisme.* »

Pour contrebalancer leur influence, l'administration a recours, non sans mal, aux aumôniers musulmans. A Loos lès Lille, le directeur, se dit convaincu que « c'est une action préventive essentielle. L'imam est devenu un interlocuteur privilégié ; s'il venait à avoir connaissance d'une dérive grave, je pense qu'il m'en parlerait. »

La plupart du temps, surveillants et direction s'accommodent de ce nouveau caïdat, susceptible de maintenir une forme de paix sociale en détention. Ils se contentent, finalement, de réagir quand la sécurité de l'établissement est menacée par la rébellion...

## **2. Vivre l'islam dans les prisons (M. Larguet<sup>24</sup>)**

Vivre l'islam dans les prisons françaises n'est pas une chose aisée. Trop peu d'aumôniers de cette confession, un cadre de vie pas toujours adapté à sa pratique, une méconnaissance préjudiciable de l'islam par une certaine catégorie du personnel pénitentiaire en sont assurément les causes.

En France, sur 185 établissements pénitentiaires et 918 aumôniers, seuls 69 sont musulmans, soit 7,5%. Ce pourcentage paraît d'autant plus faible que parmi les 25% d'étrangers incarcérés, presque 65% sont originaires d'Afrique et pour la majorité du Maghreb. Donc a priori musulmans.

Aujourd'hui, on s'accorde à dire que l'aumônerie musulmane est d'une grande précarité, faute de moyens. L'imam de Strasbourg, Chaïb Choukri, avoue : « *Il y a souvent un blocage de la part du ministère de l'Intérieur qui craint des problèmes d'intégrisme et reste très vigilant.* »

Chaque établissement a sa propre organisation. La prison de Longuenesse (Pas-de-Calais) attend qu'une dizaine de détenus aient fait une demande avant de transmettre la requête auprès de l'imam concerné. Avec ces délais d'attente, certains détenus musulmans font appel aux aumôniers des autres confessions. Quant aux offices du vendredi, ils se déroulent régulièrement dans certains établissements comme presque jamais dans d'autres.

Mais c'est la pratique du jeûne, durant le Ramadan, qui est la plus problématique, suivant le type d'établissement. Dans les maisons d'arrêt, le régime est strict par motif avant tout sécuritaire. Les horaires de repas du soir sont fixés entre 17h30 et 18h00. A chacun de se débrouiller pour réchauffer son plateau, ou se nourrir avant cet horaire. Par contre, dans les centres de détention et les centrales pour les longues peines, les détenus ont la possibilité de s'organiser et la liberté d'aller et venir.

La place de l'aumônier est très importante. S'il offre aux musulmans la possibilité de pratiquer leur religion, c'est en partie lui qui renvoie une image de l'islam au personnel pénitentiaire. « *Le bon travail des aumôniers change le regard du personnel sur l'islam. Il faut être sérieux, ouvert et prouver que c'est une religion de tolérance... Et non l'islam de la télévision, de la violence, de l'extrémisme. C'est malheureux mais c'est ainsi* », insiste Chaïb Choukri.

## **3. Les aumôneries en milieu carcéral (juin 2004<sup>25</sup>)**

Le problème des aumôneries est plus criant en prison. Depuis une dizaine d'années, selon les différentes estimations, la proportion de détenus d'origine musulmane serait de l'ordre de 50 à 60 %, sur un total de près de 60.000 personnes incarcérées. Le nombre d'aumôniers musulmans n'est que de 44<sup>26</sup>. A titre de comparaison, il y a 460 intervenants catholiques en prison, dont deux tiers d'aumôniers. Pendant longtemps, les aumôniers catholiques et protestants ont été les seuls interlocuteurs des détenus musulmans. Aujourd'hui encore, beaucoup de prêtres rendent visite aux musulmans qui le réclament, au nom de la « rencontre humaine ».

En Île-de-France, l'aumônier régional musulman, Missoum Chaoui, est rémunéré à temps plein par l'administration pénitentiaire, et touche un peu moins de 762 € par mois. Il intervient principalement à la maison d'arrêt de Nanterre. « *Je rencontre les détenus qui souhaitent me voir. Je*

<sup>24</sup> Article de Maya Larguet paru dans le *Religioscope* du 17 mars 2003

<sup>25</sup> Cf Xavier Ternisien, *la France des mosquées*, Albin Michel, 2002 : ch. 4 : pp. 100-103

<sup>26</sup> dont 4 à temps complet, 16 à temps partiel, 20 bénévoles et 4 auxiliaires

*leur apporte des corans s'ils en font la demande, et je parle avec eux. Ils veulent savoir quelle est leur situation par rapport à Dieu et à l'islam.* » S'il ne peut, faute de temps, diriger la prière du vendredi, il organise les grandes fêtes musulmanes, telles que l'Aïd el-Kébir, dans une salle polyvalente...

Il ne suffit pas de créer des aumôneries. Encore faut-il des cadres religieux compétents et sérieux pour assumer ces charges. L'islam en France est trop jeune, et trop pauvre intellectuellement aussi, pour fournir des imams adaptés à la réalité française. Seulement 9% des imams présents en France sont de nationalité française. Les autres se répartissent de la manière suivante : 40 % sont marocains, 24 % algériens, 15 % turcs, 6 % tunisiens, et 6 % africains ou originaires du Moyen-Orient. En tout, ils seraient plus d'un millier à exercer leur prédication sur le territoire français, simplement choisis par la communauté en fonction de leur compétences religieuses.

#### **4. *L'islam à Fleury Merogis (2006<sup>27</sup>)***

« Au début de ma présence à Fleury Merogis, il n'y avait pas d'Imam et par conséquent il m'arrivait souvent de recevoir des courriers de détenus me disant être musulmans. Ils faisaient appel à moi principalement pour mon lien avec le *Secours catholique* en vue de recevoir une aide matérielle. Il m'est arrivé d'avoir des contacts plus personnels et même, à la demande d'un détenu, de prier Dieu pour qu'il l'aide à assumer l'épreuve de la détention et de l'éloignement de sa famille.

A la fin de 2005, l'Imam de la mosquée d'Evry a commencé à exercer au bâtiment D1 où je suis aumônier. Il venait, une fois par semaine, animer une prière à laquelle participaient une vingtaine de détenus (sur les 700 du bâtiment). Cela veut dire qu'une petite minorité de détenus musulmans y participaient. Depuis quelques mois, il ne vient plus et le courrier des détenus s'amoncèle. A l'approche du Ramadan, l'administration a permis à ceux qui le désirent de vivre ce temps de jeûne et de prière. J'ai eu plusieurs demandes de musulmans pour obtenir un coran ou l'horaire des prières.

Il existe un certain prosélytisme qui s'exerce principalement durant le temps de la promenade auprès de jeunes fragiles qui demandent une aide matérielle. Mais le phénomène est assez restreint...

#### **5. *Plus d'un tiers des prisons (janvier 2006<sup>28</sup>)***

Les Renseignements Généraux ont recensé, en 2005, 175 islamistes se livrant dans 68 prisons (sur 188) à des activités prosélytes. Parmi ces détenus, une trentaine de musulmans écroués dans des dossiers de terrorisme et une vingtaine de convertis à l'islam radical inquiètent particulièrement. Mais le rapport relativise le problème : le risque de basculer dans le terrorisme ne concerne qu'une demi-douzaine de personnes !

Par ailleurs, l'influence en prison de la mouvance *Tabligh*<sup>29</sup> reste prépondérante, même si la percée du *salafisme*, qui prône la violence et le rejet de l'Occident, est de plus en plus forte. « *Les islamistes ont un prestige énorme en prison. Ce sont des héros, ils ont une audience : c'est une façon de se venger d'une société qui les a humiliés, rabaissés.* »

L'organisation de l'islam en détention est du ressort du premier aumônier national musulman des prisons, Moulay El-Hassan El-Alaoui Talibi. A sa nomination en septembre, cet imam de la prison de Loos (Nord), avait dit sa volonté de "compléter la formation" des imams en poste et de doubler leur nombre. Ils étaient 66 en mai (contre 482 représentants du culte catholique).

Il convient d'« *asseoir leur légitimité pour les protéger d'imams extrémistes autoproclamés et incontrôlables* ». Sur la cinquantaine d'islamistes expulsés depuis 2003, la moitié a connu la prison. Mais 70 % des 175 prédicateurs repérés sont français...

#### **6. *Deux livres récents sur les prisons (Le Monde)***

- **Quand Al-Qaïda parle (Témoignages derrière les barreaux)** par Farhad Khosrokhavar, Grasset, Paris 2006, 422 p.

F. Khosrokhavar développe une approche nouvelle, sur la base d'entretiens menés, en France et en Grande-Bretagne, auprès de détenus musulmans.. Grande diversité des profils chez ces partisans de l'islamisme radical . Leur discours, sans nuance, illustre que c'est leur contact approfondi avec la

<sup>27</sup> Témoignage de Y. M. , Père Blanc, visiteur régulier du D 1 à Fleury-Merogis

<sup>28</sup> Voir l'écho de ce rapport dans *le Figaro* du 13 janvier 2006

<sup>29</sup> "le message", mouvement fondamentaliste indo-pakistanaï installé en France depuis 1972, plutôt modéré

société occidentale qui les a conduits à un islam rigoriste. Les sociétés occidentales, devenues plus suspicieuses, plus restrictives, pourront-elles trouver l'équilibre entre répression du terrorisme et intégration de l'islam ?

■ **Fresnes, histoire de fous** par Catherine Herszberg, au Seuil, Paris 2006, 186 p.

Immergée quatre mois à la maison d'arrêt de Fresnes, l'auteur rapporte des faits hallucinants, des conversations, des drames, sur les 21% de psychotiques qui peuplent les prisons...

### **7. *L'aumônier de prison, témoin d'humanité* (octobre 2006<sup>30</sup>)**

Face à la surpopulation carcérale, la construction de prisons ne résoudra pas le problème fondamental : aujourd'hui, la prison assure la garde et la sécurité, très peu la réinsertion.

Il y a des peines de prison pour des crimes importants qui nécessitent, notamment pour la protection des victimes, une mise à l'écart de la société mais aussi un temps de préparation en vue de la réinsertion. Mais, aujourd'hui, nombre de personnes sont incarcérées pour des petits délits, malades de l'alcool par exemple ; on incarcère, pour des peines très courtes, des gens qui perdent leur travail et voient leurs liens familiaux distendus. Ils ont alors beaucoup perdu lorsqu'ils sortent. La prison doit être la peine ultime. Les peines alternatives, comme les travaux d'intérêts généraux, doivent venir en premier, et la prison quand le délit est trop important

L'aumônier de prison travaille justement à la réinsertion de manière très particulière. Sa présence consiste à aider à la restauration de la personne, à son humanisation. À lui permettre de révéler, en lui, sa dimension spirituelle...

#### **AVIS A NOS LECTEURS**

En invitant nos lecteurs à renouveler dès maintenant leur abonnement, nous les prions de prendre note qu'au **1<sup>er</sup> janvier 2007**

1. le Siège social de notre revue passera à l'adresse suivante :

**Se Comprendre (SMAPB) 5 rue Roger-Verlomme 75003 PARIS**  
mais l'intitulé du compte CCP restera le même : **15 263 74 H - Paris**

2. les abonnements seront fixés au prix de

**30 € en Europe et de 35 € hors-Europe**

pour 10 numéros par an, de Janvier à Décembre

Nous les remercions vivement de leur fidélité et de leur compréhension

#### **SE COMPRENDRE**

Rédaction et Administration : Philippe THIRIEZ

Pères Blancs 7 rue du Planit 69110 SAINTE-FOY-LES-LYON

Tél. 04 78 59 20 42

Fax: 04 78 59 88 61

Abonnements (10 numéros par an, de Janvier à Décembre) :

Europe: 27 € - Étranger: 32 € - Numéro (franco) : 3 € - CCP **15 263 74 H Paris**

Site Internet: <http://www.comprendre.org> E-M : [secomprendre@wanadoo.fr](mailto:secomprendre@wanadoo.fr)

<sup>30</sup> Dossier de la Croix des 20 octobre et interview de l'aumônier général des prisons, le 20 novembre. Jean-Louis Reymondier est diacre, également aumônier de la maison d'arrêt de Saint-Étienne. Il était l'invité de l'émission *le jour du Seigneur* du dimanche 19 novembre, interviewé par J.-M. Guénois